




QUÊTES DANS LES IMMEUBLES ET AUPRÈS DE TOUS LES COMMERCANTS SÉDENTAIRES OU NON SÉDENTAIRES

 La sollicitation d'étrennes, gratifications ou la vente de calendriers par les agents de la Mairie de Paris leur est interdite.

 Les quêteurs qui se réclament de cette qualité, vraie ou fausse, doivent être éconduits, et les Parisiens n'ont pas à répondre à de telles demandes.